

N°...../MITP/AGERROUTE/DGA/DMC/2025

Conakry, le 19 AOÛT 2025

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection de Consultants individuels

L'Agence de Gestion des Routes de Guinée (AGERROUTE Guinée SA) est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dotée d'une personnalité morale, jouissant de l'autonomie financière et administrative et investie d'une mission de service public. Placée sous la tutelle technique du Ministère des Travaux Publics et sous la tutelle financière du Ministère en charge des Finances, l'AGERROUTE en sa qualité de société anonyme est régie par l'acte uniforme de l'OHADA et par la Loi 056/2017 portant gouvernance financière des sociétés et établissements publics en Guinée. Elle a essentiellement pour mission d'assurer, en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics, la gestion des projets routiers dont elle a charge incluant les fonctions de construction, d'entretien routier, de maintenance et d'exploitation du réseau, y compris les ouvrages d'art routiers s'y rapportant, conformément au programme arrêté par le Ministère de tutelle technique.

S'inscrivant dans une démarche de bonne gouvernance et d'efficacité, l'AGERROUTE Guinée S.A tient à se doter d'un dispositif structuré, moderne et aligné sur les standards internationaux. C'est pourquoi la Direction Générale ambitionne de renforcer sa capacité institutionnelle et opérationnelle, dans le sens de professionnaliser davantage ses outils, ses pratiques et son image, tout en garantissant une cohérence et une efficacité accrues auprès de ses différents partenaires (institutionnels, financiers, citoyens, médias, etc.).

Ces prestations concernent la :

1. **Sélection d'un consultant individuel pour la réalisation d'audits techniques des travaux routiers de l'AGERROUTE GUINEE S.A. ;**
2. **Sélection d'un consultant individuel pour le renforcement de capacités dans le cadre du diagnostic du réseau routier et de l'établissement du plan pluriannuel d'entretien routier.**

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations et indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services (la nature des activités du candidat, le nombre d'années d'expérience, les qualifications dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du consultant). Les candidats peuvent manifester leur intérêt pour une ou l'ensemble des prestations.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à six (06) par prestation et présentant au mieux les aptitudes requises sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base des Termes de Référence (TDR) qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualité technique uniquement (SBQ).

La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

Critères	Sous-critères	Note maximale
Compréhension des TDR et méthodologie proposée	Pertinence de l'analyse du contexte, des enjeux et des objectifs	35 points
	Méthodologie de la revue indépendante, claire et adaptée (outils, normes ISA, démarche)	
	Approche d'accompagnement réaliste et opérationnelle	
Expérience du Consultant	Références dans la réalisation de projets similaires (au moins 3 missions similaires)	30 points
	Preuves documentées (attestations, contrats, rapports de mission)	
	Assistants si nécessaires : au moins Licence + 5 ans d'expérience	
Connaissance du contexte guinéen et des normes applicables	Connaissance des textes en lien avec la mission	15 points
	Maîtrise des pratiques liées à la mission	
	Familiarité avec les exigences des partenaires techniques et financiers	
Dispositif d'appui, de transfert de compétences et de durabilité	Dispositif d'accompagnement des services de l'AGEROUTE pour l'implémentation	20 points
	Plan ou approche de renforcement des capacités et transfert de compétences	
	Proposition de rapport trimestriel structuré	
Organisation et qualité du dispositif de mise en œuvre	Calendrier et plan de travail cohérents	100 points
	Organisation, outils de suivi, assurance qualité	
	Capacité de restitution et de communication claire	
TOTAL		

Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de Référence auprès de **Monsieur Mamady KEITA**, Chef Service Marchés des biens et services ou **de Monsieur Alpha Ibrahima Diallo**, Chef Service Marchés des Travaux, **Tél : +224 655 77 59 56 / 628 61 94 83**; **Email : alpha-ibrahima.diallo@ageroute.gov.gn ; mamady.keita@ageroute.gov.gn**.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **vendredi, 12 septembre 2025 à 10 heures 30 minutes** :

AGEROUTE GUINEE S.A. Villa 5 Cité des Nations Boulbinet, Conakry ou aux adresses **Email : recrutement@ageroute.gov.gn**.



Moïse SIDIBE

